



Route de La Souterraine – BP 27 –
23400 MASBARAUD-MERIGNAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-242320034-20160211-20160226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2016

Délibération n° 2016/02/26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE

SEANCE DU 11 FEVRIER 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
42	31	38
POUR	CONTRE	ABSTENTION
38	0	0

DATE DE LA CONVOCATION

01 février 2016

L'an deux mille seize, le 11 février, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de Bourganeuf-Royère de Vassivière, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente du Compeix commune de Saint Pierre Bellevue, sur la convocation en date du 01 février 2016, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM. JOUHAUD, RIGAUD, SZCEPANSKI, CHAPUT, LALANDE, MALIVERT, DUGAY, ROYERE, LEGRAND, CHAUSSADE, MEUNIER, PEROT, SCAFONE, CALOMINE, PAMIES, LABORDE, PATEYRON, COUSSEIROUX, RABETEAU, CADROT, MEYER, DERIEUX.

MMES SPRINGER, CAPS, LAGRAVE, SUCHAUD, GAUTRET, CHENEVEZ, GRIZON, PATAUD, BATTUT.

ETAIENT EXCUSES :

MM. SIMON-CHAUTEMPS, GUILLAUMOT, AUMEUNIER, LEHERICY, GAUDY, FAURE, MARTINEZ.
MMES JOUANNETAUD, MARCON, POUGET-CHAUVAT, COULAUD.

M. SIMON-CHAUTEMPS a donné procuration à M. JOUHAUD.
Mme JOUANNETAUD a donné procuration à M. RIGAUD.
Mme MARCON a donné procuration à M. SZCEPANSKI.
Mme POUGET-CHAUVAT a donné procuration à M. MEUNIER.
Mme COULAUD a donné procuration à M. CHAUSSADE.
M. GUILLAUMOT a donné procuration à M. PATEYRON.
M. FAURE a donné procuration à Mme BATTUT.

Objet : élection d'un nouveau délégué suppléant au comité syndical du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Le Président rappelle que par la délibération n°2014/05/12 en date du 6 mai 2014, le Conseil communautaire a procédé à l'élection des délégués communautaires au comité syndical du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, à savoir un titulaire et un suppléant :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Daniel CHAUSSADE	Marinette JOUANNETAUD

Le Président informe que Madame Marinette JOUANNETAUD, au titre de son mandat de Conseillère départementale, a été élue par l'Assemblée Départementale, lors de sa séance plénière du 20 avril 2015, pour siéger au comité syndical du PNR, en tant que déléguée suppléante.

Par courrier en date du 2 février 2016 adressé par Madame JOUANNETAUD au Président de la Communauté de communes, celle-ci indique avoir accepté la représentation au comité syndical du PNR en sa qualité de Conseillère départementale et renoncer ainsi à sa fonction de déléguée suppléante de la Communauté de communes au sein de ce même comité.

Le délégué titulaire pour la Communauté de communes reste inchangé.

Considérant ces éléments, il y donc lieu de désigner un nouveau délégué suppléant, appelé à représenter la Communauté de communes au comité syndical du PNR.

Le Conseil communautaire :

- Décide d'élire, en remplacement de Mme Marinette JOUANNETAUD :

Mme Michèle BATTUT

En tant que délégué suppléant(e) appelé à siéger au comité syndical du PNR de Millevaches en Limousin.

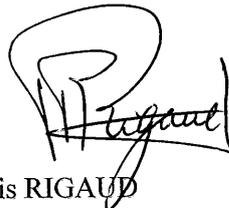
- Dit que cette décision sera notifiée au syndicat mixte de gestion du PNR Millevaches en Limousin.
- Autorise le Président à signer tout autre document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,

A Masbaraud Mérignat, le 15 février 2016

Pour copie conforme

Le Président,



Régis RIGAUD